



Commune nouvelle CHASSAL-MOLINGES

**COMMUNE DE CHASSAL - MOLINGES**  
**COMPTE RENDU**  
**RÉUNION ORDINAIRE DU 1<sup>er</sup> FEVRIER 2021**  
**SALLE DES FETES DE MOLINGES**

-----

**La réunion du Conseil municipal se déroulera dans la salle des fêtes de Molinges et à huis clos - déclaration en Préfecture le 15 mai 2020 -**

**PRESENTS** : DEMARCHI JF. / BARONI JJ / EYSSAUTIER CH. / MORA CL. / BOURGEAT G. / DUIVON M. VIALARD E. / CHAPOTOT PH. / CORNU D. - Mmes PORCHEREL M / BERLUCCHI A / LAHU N / ROUSSIER S. / BEGUET V. / LEBOSSÉ S./ MEYNIER Cl.

Absents : Mmes BESSE M. / GUYENOT J. / M. DELACROIX JL  
Pouvoirs de Mme BESSE M. à M. DEMARCHI JF. / Mme GUYENOT J. à M. DEMARCHI JF  
M. DELACROIX JL à M. CHAPOTOT PH.

**Secrétaire de séance** : Michel DUIVON

La convocation pour la séance 1<sup>er</sup> Février 2021 a été adressée aux conseillers et affichée aux portes des Mairies de Chassal et de Molinges en date du 26 Janvier 2021.

Monsieur le Maire annonce que la réunion est à huis clos.

Le Maire fait l'appel des membres du conseil.

Absents : Mmes BESSE M. / GUYENOT J - M. DELACROIX JL

Et annonce les pouvoirs

**POUVOIRS**

De Mme BESSE M. et Mme GUYENOT J à M. DEMARCHI JF  
De M. DELACROIX JL à M. CHAPOTOT PH

Le Maire demande si des personnes souhaitent assurer le secrétariat de la séance, Monsieur Michel DUIVON est candidat. Aucun autre membre n'étant candidat, le maire valide cette candidature.

Monsieur le Maire rappelle le déroulé de la démarche

2019 → Fusion des 2 communes

2020 → Election et installation du nouveau conseil municipal

Automne 2020 → Débat sur l'éclairage public.

La nouvelle municipalité a décidé d'étudier ce problème et d'entendre les différents participants pouvant apporter des informations sur ce dossier

1<sup>ère</sup> réunion → PCAET

2<sup>ème</sup> réunion → SIDEC

3<sup>ème</sup> réunion → La Gendarmerie

4<sup>ème</sup> réunion → le PNR

Monsieur le Maire présente aux membres du conseil municipal, la lieutenant Nathalie BAS DIT NUGUES, du groupement de Gendarmerie de Saint-Claude, la remercie de sa présence au conseil municipal et lui donne la parole.

Depuis la fusion, pas de dissociation des 2 communes, en 2020 les chiffres de la délinquance sont stables par rapport à 2019.

Faits constatés

- Le nombre d'interventions sur la commune à doubler en 2020
- Les activités de police route ont augmentées sur l'axe structurant, constat : augmentation des infractions dû à la vitesse
- Le nombre de dépistage d'alcoolémie a augmenté sans pour autant être positifs.
- 1348 heures de présence sur la commune en 2020.

Les contrôles routiers sur l'axe structurant en 2<sup>ème</sup> partie de nuit, principalement sur CHASSAL, sont plus sécurisant pour le personnel de la Gendarmerie et pour les automobilistes, en zone éclairée – plus d'espace aussi.

Les caméras de vidéo-surveillance en zone non éclairée n'ont aucun intérêt à moins qu'elles soient infrarouges.

A étudier : zone éclairée + caméras de vidéo-surveillance.

Jean-François DEMARCHI

- L'augmentation des interventions est souvent le fait de conflit de voisinage, musique, chiens etc...
- Pas plus d'incivilité qu'avant sur Molinges
- Axe structurant éclairé pour augmenter la sécurité
- Projet sur Chassal et sur Molinges → mise en place de feux tricolores pour ralentir – traiter l'éclairage, voir pour mettre des caméras sur ces 2 sites.
- Réflexe citoyen → Ne pas hésiter à parler et à s'exprimer devant la gendarmerie si un problème survient

La sécurité est importante, l'insécurité aussi.

Daniel CORNU → Pas plus de cambriolages qu'avant ?

La lieutenant → 6 en 2019 – 7 en 2020

Philippe CHAPOTOT → article dans la presse, 30 % de plus dans le Haut-Jura

La lieutenant → sur la commune de Chassal-Molinges et sur la brigade de gendarmerie de Saint-Claude on n'est pas sur des faits exponentiels

Par contre, les escroqueries augmentent.

Amandine BERLUCCHI → Les communes « Participations citoyennes » sont-elles toujours d'actualité ? car nous n'avons plus de mail à ce sujet.

La lieutenant → oui ce système existe toujours. Vérifier la liste de diffusion de la nouvelle commune

Jean-François DEMARCHI → le maire, les adjoints et les employés communaux devront apparaître sur cette liste.

Monsieur le Maire remercie la lieutenant pour son intervention.

Reprise de l'ordre du jour du conseil municipal.

Monsieur le maire demande aux conseillers s'ils ont été destinataires du compte-rendu de la dernière réunion du 11 Janvier 2021 et s'ils ont des remarques à faire.

Aucune remarque sur le procès-verbal.

Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents vote le compte-rendu de la réunion du 11 Janvier 2021.

## **ECRITURES COMPTABLES**

Monsieur le maire informe le conseil qu'avant le vote du budget primitif 2021, des écritures comptables doivent être réalisés afin de continuer à mandater les factures d'investissement

### **M 49**

Les restes à réaliser 2020 s'élèvent à 147 820.00 € sur le chapitre 23.

### **M 14**

Ouverture de crédits d'investissements – ¼ des dépenses d'investissement prévus en 2020.

Chapitre 23 – 239 155.00 €

Chapitre 21 – 10 525.00 €

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, acceptent ces écritures comptables.

## **ETUDE D'OPPORTUNITE D'UNE CHAUFFERIE MAIRIE – ECOLE A CHASSAL**

Le cabinet AJENA Energie et Environnement a réalisé une étude d'opportunité sur le projet de chaufferie bois-pellets sur le site de Chassal – Mairie – Ecole – qui serait source d'économie financière et combustible contribuant à limiter l'impact environnemental.

Concernant le financement, des subventions peuvent être obtenues de la Région, de l'Etat et du SIDEK, ce qui permettrait d'obtenir au taux de subvention assez élevé – au moins 65 % -

Une étude de faisabilité devra être menée sur les consommations et le dimensionnement de la chaudière. Les frais d'étude bénéficient d'un subventionnement à 70 % par l'ADEME.

L'AJENA peut accompagner la commune dans la rédaction d'un cahier des charges et la sélection des candidats.

Coût estimé : 42 000 € HT

Subvention : 65 %

Monsieur le Maire propose de continuer à travailler sur le projet pour le budget 2021 et informe le conseil qu'ils seront destinataires de l'étude menée par AJENA.

## **PROJETS 2021**

### **M 49 – EAU ET ASSAINISSEMENT**

- Dégrilleur à Chassal
- Diagnostique des réseaux d'assainissement à Chassal
- Etude sur le séparatif au Pavillon à Molinges
- Assainissement sur la ZI Chambouille à Molinges
- Fin des travaux Impasse du Perron - Chemin des Rus

### **M14 – BUDGET COMMUNAL**

Etude de la chaufferie à Chassal

Salle des Associations à Chassal

Appartements communaux à Chassal

Sécurité des 2 carrefours sur Chassal et Molinges

Bâtiment ELCE

Achat de matériels services techniques

Travaux de goudronnage

Etude cimetièrè

Aire de jeux sur Chassal et Molinges

La poste à Molinges

Classe numérique à Chassal

## **COVID 19**

La dernière visio-conférence avec Monsieur le Préfet fait état de stabilisation sur le Jura mais à un niveau élevé.

L'effet couvre-feu a été efficace

Par contre, beaucoup de cas positifs sur la commune de Molinges qui touchent des groupes de familles.

## **VACCINATIONS**

Toutes les personnes de + de 75 ans favorables au vaccin ont été inscrites au centre de vaccination, soit environ 43 personnes.

Les RDV se prennent sur Doctolib ou sur la plateforme départementale

Le CCAS suit toujours les personnes concernées.

Une augmentation de la demande pour la vaccination, dont plus d'attente pour un RDV.

Le JURA est une zone prioritaire pour les doses de vaccins.

## **CONVENTION DE PRÊT DE MATÉRIEL**

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal que du matériel communal peut nous être demandé par une commune voisine pour effectuer des travaux particuliers.

Pour du matériel nécessitant la présence de notre employé, le matériel sera loué au tarif de 50.00 € de l'heure. A la charge du demandeur de faire le plein du réservoir après que les travaux soient terminés.

La location du matériel se fera en fonction du planning des employés et des priorités définies.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents plus 3 pouvoirs accepte la mise en place d'une convention et autorise le Maire à signer les documents nécessaires.

## **CONVENTION DE DÉNEIGEMENT DE PORTE SACHET**

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que la commune de Chassal avait signé une convention avec EDF S.A pour le déneigement du parking de la Centrale électrique de Porte Sachet.

A ce jour, nous devons réactualiser cette convention avec la commune nouvelle CHASSAL-MOLINGES.

Cette convention concerne le déneigement du parking jusque devant la grille d'accès de la centrale.

Le montant de 500.00 € indiqué dans la convention est estimatif et n'a pas de valeur d'engagement. Il sera réajusté en fonction des besoins.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents + 3 pouvoirs,

Le conseil municipal :

- Approuve les termes de cette convention
- Autorise le Maire à signer les documents nécessaires.

## **ACHAT GROUPÉ AVEC LE SIDEC**

Considérant que la mutualisation permet d'effectuer plus efficacement les opérations de mise en concurrence et incidemment d'obtenir des meilleurs prix,

Sur proposition de Monsieur le Maire et, après avoir entendu son exposé, le Conseil Municipal décide, après en avoir délibéré :

- De confirmer l'adhésion de la commune de CHASSAL-MOLINGES au groupement de commandes pour « l'achat d'énergies »
- D'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention constitutive du groupement jointe en annexe et à prendre toute mesure nécessaire à l'exécution de la présente délibération,
- D'autoriser le coordonnateur et le Syndicat départemental d'énergies dont dépend la collectivité, à solliciter, autant que de besoin, auprès des gestionnaires de réseaux et des fournisseurs d'énergies, l'ensemble des informations relatives à différents points de livraison,
- D'approuver la participation financière aux frais de fonctionnement du groupement, prévue par l'acte constitutif,

## **2 – DROIT DE PREEMPTION URBAIN**

### **Vente BERREZ Damien à LAHCINI Hasna**

Monsieur le maire informe le conseil municipal de la vente d'une maison sise Rue Centre à Molinges.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide ne pas faire valoir son droit de préemption sur ce bien.

### **FESTIVAL DE MUSIQUE**

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal qu'en 2020 une subvention a été octroyée au Festival de Musique Baroque du Haut-Jura pour un l'édition de 2020. Mais à cause du nouveau confinement, la totalité de cette édition a été annulée.

Notre participation financière sera donc reportée en 2021 pour un concert.

### **POINT SUR LES TRAVAUX**

Ecole – En phase de finition

Les réunions ont lieu tous les mercredis matin.

Monsieur le Maire propose de faire le point de ces travaux avec la presse, et propose au conseil municipal une visite des locaux.

Problème d'insécurité aux abords de l'école au niveau de l'arrêt du bus.

Déplacer le passage piétons

Marquer les places handicapées

Signalisation de l'école

Avoir une réflexion globale sur ce site

### **POINT COMMUNICATION**

Le travail sur le site a démarré. Les bases du site sont posées.

Tout le conseil peut assister aux réunions de travail de la commission.

### **QUESTIONS DIVERSES**

Valérie BEGUET → Le passage piétons à Chassal vers l'école n'a pas été retracé.

Jean-François DEMARCHI → Etudier si un dos d'âne doit être placé sur cette partie ou si un passage piétons suffit.

Etudier également la Route de Marignat à Chassal – Mettre en place des chicane et des places de parkings – Vérifier qui sont les propriétaires le long de cette route.

Amandine BERLUCCHI → Dans le ZI Chambouille présence d'un garage avec plusieurs véhicules épaves

Jean-François DEMARCHI → Un courrier sera adressé à la Communauté de Communes pour obtenir des informations.

Un autre garage est signalé Route de Marignat à Molinges (ancienne usine BENIER) et appartenant à M. BAYAR.

La séance est levée à 21 H 00

Prochain conseil municipal le LUNDI 1<sup>er</sup> MARS 2021 à 19 H 00